



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
8 NOVEMBRE 2017**

Numéro

DEL 2017.11.08/179

Le **mercredi 8 novembre 2017** à 17h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire**.

Thème : FINANCES 2**Objet : DÉCISION**MODIFICATIVE N°2 -
EXERCICE 2017 - BUDGET
PRINCIPAL.**Étaient Présents :**

GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, RASTELLO Anne, GRYZKA Romain, VALDENAIRE Catherine, MONIER Bruno, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc.

Convocation**Date :** 31/10/2017**Affichage :** 31/10/2017**Étaient représentés :**

MARTINEZ Gilles pouvoir à FROMM Gérard;
MARCELLO Marie pouvoir à FABRE Mireille;
KHALIFA Daphné donne pouvoir à GUERIN Nicole;
ROMAIN Manuel pouvoir à DJEFFAL Mohamed;
MUHLACH Catherine donne pouvoir à MONIER Bruno;
ARMAND Émilie donne pouvoir à GRYZKA Romain.

**Nombre de membres
du conseil municipal****En exercice :** 33**Présents :** 24**Nombre de
suffrages
exprimés :** 30**Absents excusés :**

MARTINEZ Gilles, MARCELLO Marie, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, ROMAIN Manuel, PEYTHIEU Éric, MUHLACH Catherine, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

Secrétaire de séance : Mohamed DJEFFAL

Rapporteur : Renée PETELET

Les prévisions inscrites au budget primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par le conseil municipal qui vote alors des décisions modificatives.

Les décisions modificatives résultent ainsi des ajustements de crédits nécessaires, de l'emploi de recettes non prévues au budget primitif ou de dépenses ou de recettes nouvelles à y inscrire. Les documents qui les décrivent doivent faire clairement apparaître la majoration ou la minoration des crédits ouverts en dépenses et en recettes pour chaque section, et une simple lecture de la décision modificative doit révéler l'équilibre des opérations. Ces décisions modificatives font partie intégrante du budget.

Considérant que, par délibération N°038 en date du 15 mars 2017, le conseil municipal de Briançon a décidé d'ouvrir des autorisations de programme et des crédits de paiement (AP/CP) pour la réalisation des opérations d'investissement « Médiathèque abritant un service d'archives » et « CIAP - Aménagement et Scénographie » ; que, par décision modificative N°1 en date du 20 juin 2017, il a inscrit au budget principal 2017 les crédits relatifs à ces deux opérations ; que lesdites délibérations prévoyaient que les chapitres « opérations budgétaires » relatifs à ces crédits de paiement porteraient les numéros 10 et 11 ; que, toutefois, afin d'éviter toute confusion (notamment informatique s'agissant des flux PES Hélios) avec le numéro des chapitres règlementaires (10 « Dotations, fonds divers et réserves » et 011 « Charges à caractère général »), il est proposé aujourd'hui au conseil municipal d'ajouter le chiffre 0 en troisième position des chapitres opérations et de renuméroter ces chapitres sous les numéros 100 et 110 ;

Considérant que, par délibération N°107 en date du 20 juin 2017, le conseil municipal de Briançon a décidé de participer au financement de l'accueil de l'Etape du Tour et du Tour de France 2017 par le versement à l'Office de Tourisme Intercommunal de Serre-Chevalier (OTISC) d'une participation de 200 000 euros ; que le versement de cette participation s'entendait déduction faite des dépenses prises en charge directement par la commune ; considérant toutefois que, pour améliorer la lisibilité du financement de ces manifestations, et par application du principe budgétaire et comptable de non-compensation des charges et des produits, il est aujourd'hui proposé au conseil municipal de verser l'intégralité de la participation prévue, soit 200 000 euros, à charge pour l'OTISC d'arrêter le montant définitif des dépenses réalisées pour l'accueil de ces deux manifestations et de reverser aux différents financeurs les sommes prises en charge directement par ceux-ci ; que ce schéma d'écritures permettra ainsi de faire apparaître la totalité des dépenses réalisées dans les comptes de l'OTISC ;

Afin d'ajuster les recettes et les dépenses du budget principal pour 2017 de la commune de Briançon, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'affecter le numéro 100 à l'opération « Médiathèque abritant un service d'archives » et le numéro 110 à l'opération « CIAP - Aménagement et Scénographie » ;
- De confirmer le versement intégral à l'Office de Tourisme Intercommunal de Serre-Chevalier d'une participation de 200 000 euros pour l'accueil de l'Etape du Tour et du Tour de France 2017, à charge pour l'OTISC de reverser à la commune de Briançon le montant des dépenses prises en charge directement par celle-ci, et de modifier en conséquence la délibération N°107 en date du 20 juin 2017 ;
- D'approuver les modifications permettant l'ajustement des crédits des deux sections du budget 2017 contenues dans les tableaux annexés à la présente délibération ;

AR PREFECTURE

005-210500237-20171108-DEL20171108179-DE
Regu le 15/11/2017

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal délégué, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 23

CONTRE : 0

ABSTENTION : 7 (GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine [pouvoir à MONIER Bruno], PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Émilie [pouvoir à GRYZKA Romain])

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PUBLIÉ LE

TRANSMIS LE

NOTIFIÉ LE

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Gérard FROMM.

AR PREFECTURE

005-210500237-20171108-DEL20171108179-DE
Reçu le 15/11/2017

Blank lined area for text entry.

Décision Modificative N°2 / 2017 - BUDGET PRINCIPAL

Section de Fonctionnement

Chapitre	Fonction	Compte	Libellé		Dépenses	Recettes
67	01	673	Annulation du titre de recettes N°2032/182 du 31/12/2007 - Dation en paiement Bâtiment La Schappe (DCM N°135 du 01/08/2017)	A	+501 672	
67	811	678	Redevance pollution domestique facturation antérieures à 2016 (RBEA)		+93 873	
67	811	678	Redevance collecte domestique facturation antérieures à 2016 (RBEA)		+46 294	
67	811	673	Annulation du titre de recettes N°1837/238 du 21/12/2016	B	+57 546	
67	811	673	Redevance pollution domestique 2015 (RBEA)	B	+27 773	
67	01	678	Transfert de crédits pour annulation d'un titre de recettes	B	-60 638	
67	811	678	Transfert de crédits pour annulation d'un titre de recettes	B	-24 681	
Total chapitre 67					+641 839	+0
74	01	744	FCTVA 2017 - Fonctionnement (entretien des bâtiments publics et de la voirie)			+5 930
74	01	748381	Compensation versement transport 2016 (relèvement du seuil de 9 à 11 salariés)			+15 594
74	33	7472	Participation CRPACA à l'édition 2017 du festival Art et Handicap			+1 194
Total chapitre 74					+0	+22 718
75	71	752	Redevance garage conciergerie cimetière Vauban (Alpes Connect)			+3 600
75	324	752	Mise à disposition du Fort des Salettes (France Télévision)			+9 900
Total chapitre 75					+0	+13 500
77	01	7788	Indemnités d'assurances			+25 121
77	415	7718	Reversement par l'OTISC des dépenses prises en charge par la commune pour l'accueil de l'Etape du Tour et du Tour de France 2017			+62 549
Total chapitre 77					+0	+87 670
042	01	7875	Reprise sur provision - Bâtiment La Schappe (DCM N°135 du 01/08/2017)	A		+501 672
042	01	6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	C	-30 600	
Total chapitre 042					-30 600	+501 672
023			Virement à la section d'investissement	D	+14 321	
Total de la section de fonctionnement					+625 560	+625 560

Section d'Investissement

Chapitre	Fonction	Compte	Libellé		Dépenses	Recettes
10	01	10222	FCTVA 2017 (complément)			+140 479
Total chapitre 10					+0	+140 479
13	822	1342	Produit des amendes de police - Année 2016 (péréquation nationale)			+131 091
Régularisation des crédits du chapitre 13 "Subventions d'investissement" :						
13	321	1321	DGD DRAC PACA Médiathèque abritant un service d'archives			+2 068 471
13	321	1321	DGD DRAC PACA Médiathèque abritant un service d'archives			-247 910
13	321	1322	CRPACA Médiathèque abritant un service d'archives			-72 859
13	321	1311	DRAC PACA Médiathèque abritant un service d'archives			+33 567
13	321	1312	CD05 Médiathèque abritant un service d'archives			+4 920
13	324	1322	CRPACA Etudes préalable Avenue Vauban			-11 627
13	324	1323	CD05 Etude préalable Avenue Vauban			-6 283
13	324	1322	CRPACA Tour Sud-Ouest Collégiale			-42 767
13	413	1312	CRPACA Centrale Traitement de l'Air Piscine			-60 000
13	413	1313	CD05 Centrale Traitement de l'Air Piscine			-40 000
13	820	1322	CRPACA Etudes préalable OPAH/PSMV			-10 000
13	820	1323	CD05 Etudes préalable OPAH/PSMV			-5 000
13	411	1322	CRPACA Etudes pour réalisation d'un gymnase			-11 877
13	822	1321	FNADT Aménagement du parking des Artillauds (substitution par DETR)			-150 000
13	822	1341	DETR Enfouissement des réseaux secs à Fontchristianne			-50 000
13	024	1322	CRPACA Aménagement du monument aux morts			-15 000
13	831	1321	Agence de l'eau Arasement du seuil Vauban sur Durance (complément)			+16 000
13	020	1321	SIPL Restructuration des services techniques (substitution par DETR)			-320 000
13	020	1322	CRPACA Restructuration des services techniques (substitution par DETR)			-168 000
13	020	1341	DETR Restructuration des services techniques			+15 590
13	020	1323	CD05 Restructuration des services techniques			+16 000
13	823	13251	Réimputation des crédits sur chapitre 4582 (Assainissement Lautaret CCB)			-96 000
13	020	1318	Subvention FIPHFP pour mobilier ergonomique (pour les agents)			+1 089
13	323	1318	Subvention FIPHFP pour mobilier ergonomique (pour les agents)			+1 806
13	112	1311	Subvention pour matériel de verbalisation électronique			+4 000
13	212	1331	DETR 2017 Sécurisation des écoles de Pont de Cervières et Sainte Catherine			+1 125
13	93	1318	TEPCV Rénovation énergétique des logements communaux			+5 400

AR PREFECTURE

005-210500237-20171108-DEL20171108179-DE

Reçu le 15/11/2017

Chapitre	Fonction	Compte	Libellé		Dépenses	Recettes
13	251	1313	CD05 Accessibilité du Centre Lepoire			+10 000
13	324	1313	CD05 Couverture de l'église de Pont de Cervières			+8 800
13	821	1323	CD05 Voie Verte section urbaine			+32 000
Total chapitre 13					+0	+1 042 536
23	811	2315	Réseau séparatif Cœur de Ville Guisane		+170 000	
23	020	2313	Crédits en attente d'affectation Médiathèque (exercice 2018)		+490 809	
Total chapitre 23					+660 809	+0
26	01	261	Souscription au capital de la SPL ESHD		+4 255	
Total chapitre 26					+4 255	+0
040	01	15182	Reprise sur provision - Bâtiment La Schappe (DCM N°135 du 01/08/2017)	A	+501 672	
040	01	281316	Amortissements des équipements du cimetière	C		-660
040	01	281571	Amortissements du matériel roulant	C		-3 570
040	01	28158	Amortissements des autres installations, matériel et outillage techniques	C		-10 050
040	01	28183	Amortissements du matériel de bureau et matériel informatique	C		+2 580
040	01	28184	Amortissements du mobilier	C		-600
040	01	28188	Amortissements des autres immobilisations corporelles	C		-18 300
Total chapitre 040					+501 672	-30 600
021			Virement de la section de fonctionnement	D		+14 321
Total de la section d'investissement					+1 166 736	+1 166 736
TOTAL GENERAL					+1 792 296	+1 792 296

Décision Modificative N°2 / 2017 - BALANCE GENERALE DU BUDGET - BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT									
DEPENSES			RECETTES						
Chapitre	Libellé	BP 2017	DM N°1 et N°2	Budget de l'exercice 2017	Chapitre	Libellé	BP 2017	DM N°1 et N°2	Budget de l'exercice 2017
011	Charges à caractère général	3 997 350	-202 906	3 794 444	013	Atténuations de charges	150 000	0	150 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 960 000	0	7 960 000	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 934 281	0	1 934 281
014	Atténuations de produits	583 196	11 619	574 815	73	Impôts et taxes	15 322 377	-75 857	15 246 520
66	Autres charges de gestion courante	3 993 505	200 000	4 193 505	74	Dotations et participations	4 027 217	124 272	4 151 489
67	Charges financières	2 103 700	0	2 103 700	75	Autres produits de gestion courante	968 788	13 500	982 288
67	Charges exceptionnelles	200 000	641 839	841 839	76	Produits financiers	256 803	11 538	268 341
022	Dépenses imprévues	0	0	0	77	Produits exceptionnels	100 000	87 670	187 670
042	Opérations d'ordre entre sections	1 850 663	5 298	1 855 961	042	Opérations d'ordre entre sections	119 600	503 523	623 123
023	Virement à la section d'investissement	4 418 422	8 796	4 427 218	002	Résultat de fonctionnement reporté ou anticipé	2 207 770	0	2 207 770
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		25 086 836	664 646	25 751 482	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		25 086 836	664 646	25 751 482

INVESTISSEMENT									
DEPENSES			RECETTES						
Chapitre	Libellé	BP 2017	DM N°1 et N°2	Budget de l'exercice 2017	Chapitre	Libellé	BP 2017	DM N°1 et N°2	Budget de l'exercice 2017
20	Immobilisations incorporelles	1 458 983	-757 226	701 757	20	Immobilisations incorporelles	0	0	0
204	Subventions d'équipements versées	6 762	50 000	56 762	204	Subventions d'équipements versées	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	1 088 317	0	1 088 317	21	Immobilisations corporelles	0	0	0
23	Immobilisations en cours	7 841 336	580 665	8 422 001	23	Immobilisations en cours	240 580	0	240 580
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	10	Dotations, fonds divers et réserves	3 684 822	140 479	3 825 301
13	Subventions d'investissement	140 580	0	140 580	13	Subventions d'investissement	5 390 863	1 376 644	6 767 507
16	Emprunts et dettes assimilées (y.c. 165)	3 048 400	0	3 048 400	16	Emprunts et dettes assimilées (y.c. 165)	15 000	0	15 000
26	Participations, créances rattachées à des participations	3 700	4 255	7 955	26	Participations, créances rattachées à des participations	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	27	Autres immobilisations financières	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	024	Produits des cessions d'immobilisations	280 000	0	280 000
45X-1	Opérations pour compte de tiers	300 000	0	300 000	45X-2	Opérations pour compte de tiers	300 000	0	300 000
040	Opérations d'ordre entre sections	119 600	503 523	623 123	040	Opérations d'ordre entre sections	1 850 663	5 298	1 855 961
041	Opérations patrimoniales	3 266 086	0	3 266 086	041	Opérations patrimoniales	3 266 086	0	3 266 086
001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	2 162 672	0	2 162 672	021	Virement de la section de fonctionnement	4 418 422	8 796	4 427 218
AP17-100	Chapitre Opération d'équipement : Médiathèque	0	600 000	600 000					
AP17-110	Chapitre Opération d'équipement : CIAP	0	550 000	550 000					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		19 446 436	1 531 217	20 977 653	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		19 446 436	1 531 217	20 977 653

